



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION : Lancement de l'édition 2021-2022 de l'appel à projets national

Paris, le 16 novembre 2021

Dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA), le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, lance une nouvelle édition de l'appel à projets national en partenariat avec le ministère des solidarités et de la santé et l'agence de la transition écologique (ADEME). Accessible dès ce 15 novembre, il vise à soutenir des projets d'intérêt général répondant aux enjeux sanitaires, socio-économiques et environnementaux de l'alimentation.

[Le programme national de l'alimentation et de la nutrition](#) (PNAN), porté par le ministère des solidarités et de la santé et par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation fixe le cap de la politique de l'alimentation et de la nutrition pour les cinq années à venir (2019-2023), en réunissant pour la première fois [les actions du Programme National pour l'Alimentation \(PNA3\)](#) et du Programme National Nutrition Santé (PNNS4). Ces deux programmes convergent autour trois axes communs :

- **La justice sociale**, pour favoriser l'accès à une alimentation saine et durable et lutter contre la précarité alimentaire ;
- **Le gaspillage alimentaire**, pour réduire les pertes et mieux sensibiliser les consommateurs ;
- **L'éducation alimentaire**, pour informer sur les bonnes pratiques nutritionnelles et valoriser notre patrimoine alimentaire.

Dans ce cadre, l'appel à projets national reste un outil essentiel pour soutenir les projets agissant pour l'alimentation locale et durable tout en fédérant de nombreux acteurs dans les territoires. Par exemple, il permet d'accompagner les initiatives en lien avec le secteur restauration collective notamment dans le renforcement de leur approvisionnement en produits de qualité et issus des circuits courts.

Cette nouvelle édition de l'appel à projets comporte deux volets :

- **Volet 1 : émergence de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)** ; pour fédérer les acteurs d'un même territoire (producteurs, transformateurs, collectivités...)

autour d'initiatives pour l'agriculture et l'alimentation de proximité ;

- **Volet 2 : projets nationaux ou interrégionaux visant à accompagner les acteurs de la restauration collective** pour augmenter la part des produits durables et de qualité dans leurs approvisionnements en particulier pour les secteurs encore peu engagés dans cette démarche.

Une enveloppe de 1,8 million d'euros, dont une dotation de 1,15 million d'euros apportée par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 200 000 euros apportés par le ministère des solidarités et de la santé et 450 000 euros apportés par l'ADEME, viendra soutenir les projets lauréats qui seront dévoilés au printemps 2022.

La précédente édition (2020-2021) a permis d'accompagner 172 projets collectifs : 151 projets de PAT émergents et 21 projets innovants à portée nationale ou régionale. Ce chiffre inédit avait été permis par une multiplication par 7 du budget initial (porté à 14 millions d'euros) grâce au soutien du plan France Relance.

Calendrier prévisionnel de l'appel à projets 2021-2022

Ouverture du dépôt des candidatures : 15 novembre 2021

Clôture des candidatures : 10 janvier 2022

Pré-sélection : février 2022

Annonce publique des résultats : printemps 2022

Consulter le cahier des charges de l'appel à projets :

<https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation-pna-un-nouvel-appel-projets-pour-2021-2022-est-ouvert>

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv